Kidde

Fonctionne avec pile de 9 V

Avertisseur de fumée

Manuel de l'avertisseur

Pour les modèles d'avertisseurs suivants:
0945CA et 0946CA

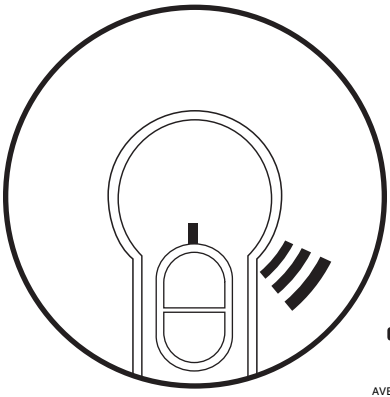

SIGNALING SIGNALER
LISTED HOMOLOGUÉ

AVERTISSEUR DE FUMÉE AUTONOME

Les avertisseurs de détection ionique peuvent déceler des particules de feu invisibles (associées aux incendies spontanés) plus tôt que les avertisseurs à cellule photo-électrique. Les avertisseurs de détection à cellule photo-électrique peuvent déceler des particules de feu visibles (associées aux feux couvant à lente allure) plus tôt que les avertisseurs à ionisation. Les incendies résidentiels évoluent de différentes façons et sont souvent imprévisibles. Pour obtenir une protection maximale, Kidde recommande l'installation d'avertisseurs à ionisation et à cellule photo-électrique.

Manuel P/N 820-0937 Rev.C

Table des matières

Introduction **1**
Installation **2–9**
Fonctionnement **10–12**
Entretien **13–15**
Incendie - Sécurité **16–19**
Garantie **20**

P.O. Box 40, Apsley, ON K0L 1A0
Service à la clientèle: 1-800-880-6788
www.kiddecanada.com

Fabriqué en Chine – Brevets en instance

Introduction

Modèles 0945CA et **0946CA**

Nous vous remercions d'avoir acheté cet avertisseur de fumée. Il constitue un outil essentiel pour votre plan de sécurité résidentiel. Vous pouvez avoir toute confiance en ce produit qui offre une protection sécuritaire de la plus haute qualité. Nous savons que vous n'en attendez pas moins lorsque la vie des membres de votre famille est en jeu.

Veuillez prendre quelques minutes pour lire attentivement le manuel de l'avertisseur et conservez-le pour consultation ultérieure. Enseignez à vos enfants ce qu'il faut faire en cas de signaux d'alarme et prévenez-les de ne jamais manipuler cet appareil.

Si vous avez des questions au sujet du fonctionnement ou de l'installation de votre avertisseur, veuillez communiquer, sans frais, avec notre service à la clientèle au 1-800-880-6788.

La figure 1C vous aidera à déterminer quels sont les endroits appropriés où poser des produits de sécurité qui protégeront votre demeure et les vôtres.

Installation

AVERTISSEMENT! Si vous retirez la pile, cet appareil cessera de fonctionner.

IMPORTANT! Veuillez lire toutes les instructions avant de procéder à l'installation et rangez le manuel à proximité de l'avertisseur pour y référer ultérieurement.

Les modèles **0945CA** et **0946CA** sont conçus pour déceler des produits de combustion selon la technologie ionique. Il contient un élément radioactif de 0,9 microcurie d'américium 241. Distribué sous licence no 32-23858-01E de la NRC, aux É.-U., et fabriqué conformément aux critères de sécurité de la section 10 CFR 32.27 de la NRC américaine. L'acheteur n'est assujetti à aucune exigence réglementaire. Ne tentez pas de réparer l'avertisseur de fumée vous-même. Consultez la section Garantie pour y lire les instructions relatives au service.

Installation

Emplacements recommandés

- Installez le premier avertisseur à l'endroit attenant aux chambres à coucher. Comme celles-ci sont généralement les pièces les plus éloignées de la porte de sortie, vous devez surveiller le trajet d'évacuation. Si votre demeure contient plus d'une aire de sommeil, installez des avertisseurs additionnels y attenant (consultez la figure 1A).
- Placez des avertisseurs supplémentaires pour surveiller les escaliers qui sont des lieux où la fumée et la chaleur montent graduellement en entonnoir.
- Posez un avertisseur à chaque étage de votre demeure (consultez la figure 1B).
- Installez un avertisseur dans chaque chambre à coucher.
- Mettez un avertisseur dans toute pièce où vous utilisez des appareils électriques tels que des radiateurs mobiles ou des humidificateurs.
- Installez un avertisseur dans chaque pièce où l'on dort la porte fermée car il se peut que le dormeur, derrière sa porte close, n'entende pas un avertisseur qui est situé à l'extérieur de la pièce.
- La fumée, la chaleur et les produits de combustion montent au plafond et se propagent horizontalement. En posant un avertisseur de fumée au centre du plafond, tous les coins de la pièce sont mieux exposés. L'installation d'avertisseurs au plafond est conseillée pour les constructions résidentielles courantes.
- Lorsque vous posez un avertisseur au plafond, fixez-le à une distance d'au moins 10 cm (4 po) du mur latéral (consultez la figure 2A).
- L'installation de l'avertisseur au mur s'effectue sur son côté intérieur de façon à ce que le bord supérieur de l'avertisseur soit situé à une distance minimale de 10 cm (4 po) et maximale de 30,5 cm (12 po) du plafond (consultez la figure 2A).
- Installez un avertisseur de fumée à chaque extrémité d'un corridor attenant à la chambre à coucher ou à une grande pièce, si le corridor ou la pièce en question mesure plus de 9,1 m (30 pi) de long.
- En ce qui a trait aux maisons mobiles, choisissez les lieux d'installation avec précaution pour éviter les résistances thermiques se produisant au plafond.

Installation

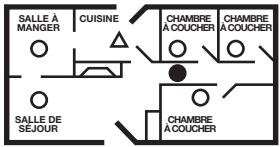

● Avertisseurs de fumée pour une protection minimale

○ Avertisseurs de fumée pour une protection additionnelle

△ Avertisseur de fumée de type ionique avec bouton Hush® (arrêt d'alarme) ou de type à cellule photo-électrique

PLAN D'ÉTAGE SIMPLE

FIGURE 1A

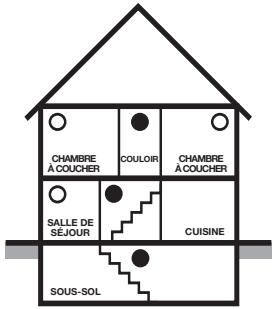

PLAN D'ÉTAGE MULTIPLE

FIGURE 1B

- En ce qui a trait aux plafonds inclinés, pointus ou cathédrales, il est recommandé d'installer l'avertisseur de fumée à une distance de 0,9 m (3 pi) depuis le point le plus élevé (mesurée horizontalement). Norme 72 de la NFPA: "En ce qui concerne les pièces dont l'inclinaison du plafond excède une distance horizontale de 0,3 m à 2,4 m (1 à 8 pi), installez l'avertisseur de fumée sur le côté élevé de la pièce." Norme 72 de la NFPA: "Les avertisseurs doivent être espacés et situés à moins d'une distance de 0,9 m (3 pi) depuis le point le plus élevé du plafond, mesurée de façon horizontale" (consultez la figure 2B).

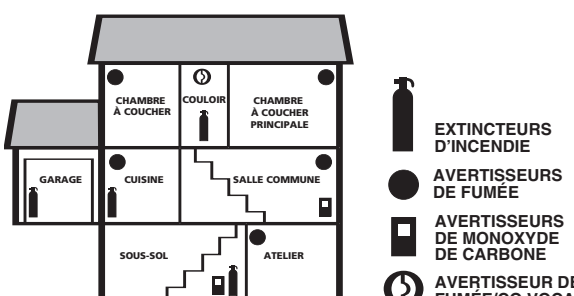

FIGURE 1C **POUR UNE PROTECTION COMPLÈTE DE LA DEMEURE**

Installation

AVERTISSEMENT: Vérifiez le fonctionnement de l'avertisseur de fumée: lorsqu'une maison mobile a été mis en entreposage, et au moins une fois par semaine lorsque vous y habitez.

Emplacements déconseillés

- N'installez pas un avertisseur à moins de 0,9 m (3 pi) de la porte accédant à la cuisine ou à la salle de bains (munie d'une baignoire ou d'une douche), des conduits à air forcé utilisés pour les besoins de chauffage ou de climatisation, des ventilateurs de plafond ou d'un ventilateur central, ou de tout endroit à grande circulation d'air.
- Évitez de le poser près des rideaux ou autres objets susceptibles d'obstruer le détecteur. La fumée doit parvenir jusqu'au détecteur pour que celui-ci puisse déceler, avec précision, une condition nocive.
- N'installez pas un avertisseur au faîte de plafonds voûtés, de style "charpente en A" ou de toitures à pignon. (Pas à moins de 10 cm (4 po) du faîte d'un plafond de style "charpente en A").
- Installez un avertisseur à une distance minimale de 30,5 cm (12 po) des lampes fluorescentes; le bruit électronique qu'elles émettent peut déclencher de fausses alarmes.
- Évitez de placer l'avertisseur sur des surfaces dont l'espace environnant est infesté d'insectes. Préservez-le des surfaces très poussiéreuses, sales ou graisseuses. Les particules de poussière peuvent causer de fausses alarmes ou une défaillance de l'appareil.
- Les températures extrêmes influent sur la sensibilité de l'avertisseur. Ne l'installez pas à un endroit où la température baisse sous les 4,4° C (40° F) ou excède les 37,8° C (100° F), tel que les garages et greniers non finis.
- N'installez pas dans des lieux où l'humidité relative (HR) est supérieure à 85%. Les endroits très humides où l'on retrouve de la buée ainsi que de la vapeur peuvent causer de fausses alarmes.
- Évitez d'installer des avertisseurs de fumée dans la cuisine. La cuisson peut également engendrer de fausses alarmes. Si vous désirez poser un avertisseur dans cette pièce, obtenez-en un muni d'un bouton d'arrêt d'alarme ou qui est de type à cellule photo-électrique.
- N'en placez pas dans le garage. Lorsque vous démarrez votre véhicule, des particules de combustion se répandent dans l'air.
- Les avertisseurs de fumée ne doivent pas être utilisés avec des grilles de protection à moins que cette combinaison (avertisseur et grille) ait été évaluée et approuvée comme étant convenable.

Installation

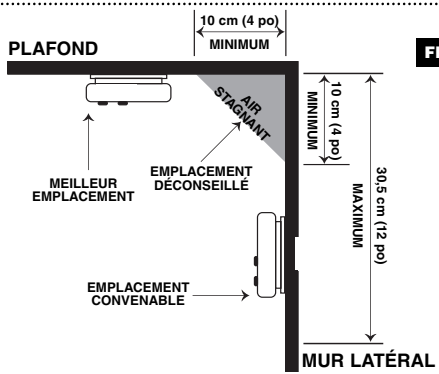

FIGURE 2A

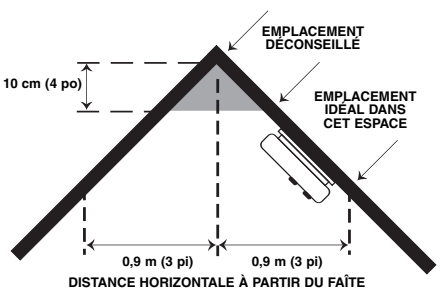

FIGURE 2B

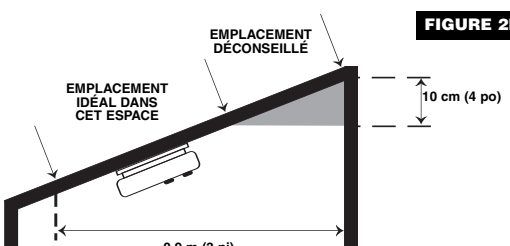

Installation

Fixation

ATTENTION: Cet avertisseur de fumée est scellé et il est impossible d'en retirer le couvercle.

- Pour retirer la plaque de fixation située à l'arrière de l'avertisseur, tenez-la d'une main et, de l'autre, tournez l'avertisseur dans la direction indiquée par la flèche "POUR RETIRER", imprimée sur le devant de l'appareil.
- Lorsque vous aurez choisi l'emplacement approprié pour installer l'avertisseur de fumée (tel que mentionné précédemment) appuyez la plaque de fixation contre l'emplacement choisi (mur ou plafond) et marquez le centre des trous à l'aide d'un crayon. Afin d'obtenir un bel alignement de l'avertisseur par rapport au corridor ou au mur, il faut que la ligne "A", démarquée sur la plaque de fixation, soit *parallèle* au corridor pour une installation au plafond ou *horizontale* pour une installation murale (con-sultez les figures 3A et 3B). Percez un trou vis-à-vis les marques laissées au crayon et utilisez les vis et brides d'ancrages fournies pour ajuster le tout. Employez une mèche de 3/16" pour les brides d'ancrage.
- Abaissez le levier de sécurité dans le compartiment à pile(s) pour pouvoir y insérer la pile (consultez la figure 3E).

ATTENTION: Si vous n'enfoncez pas le levier de sécurité à l'intérieur du compartiment à pile(s) avant d'y insérer celle-ci, le couvercle du compartiment ne se fermera pas et il vous sera impossible de fixer l'avertisseur à la plaque de fixation.

- Les repères d'alignement figurent sur le côté de la plaque de fixation et de l'avertisseur. Après avoir installé la plaque de fixation, ajustez l'avertisseur sur la plaque en vous assurant que les repères d'alignement indiqués forment une ligne horizontale. Tournez l'avertisseur dans la direction inscrite par la flèche "POUR FERMER", sur le devant de l'appareil, jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place (consultez la figure 3D).

Installation

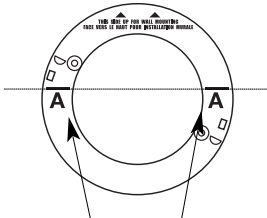

LIGNE "A"
REPÈRES D'ALIGNEMENT

FIGURE 3A

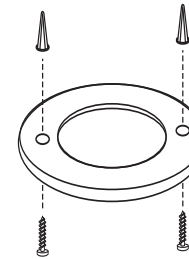

FIGURE 3B

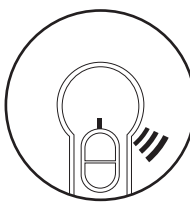

POSITION SUGGÉRÉE POUR
L'INSTALLATION MURALE

FIGURE 3C

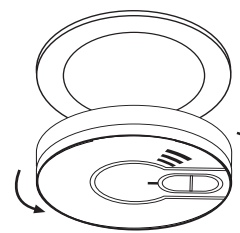

TOURNEZ POUR FIXER
OU POUR RETIRER

FIGURE 3D

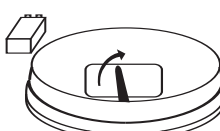

LEVIER DE SÉCURITÉ

FIGURE 3E

Installation

Mécanisme de sûreté de l'avertisseur

- Afin de rendre l'avertisseur de fumée inviolable, un mécanisme de sûreté vous est fourni. Pour activer ce mécanisme, vous devez arracher les deux carrés situés sur la plaque de fixation (figure 4A). Utilisez un petit tournevis.
- Cette goupille découragera tout enfant ou autre individu qui serait tenté de retirer l'avertisseur de son support. Dès que les deux carrés sont enlevés, le mécanisme de sûreté sera activé une fois que l'avertisseur sera installé sur la plaque de fixation.
- Afin de changer la pile, le cran de sûreté doit être dégagé. Utilisez un outil (petit tournevis) et repoussez le cran vers l'intérieur de la plaque de fixation (figure B) et tournez l'avertisseur dans la direction de la flèche "POUR RETIRER".
- Après l'installation, vérifiez l'avertisseur en appuyant sur le bouton d'essai et en le maintenant appuyé durant plusieurs secondes. L'avertisseur devrait alors retentir.

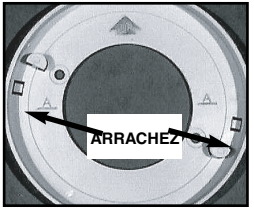

FIGURE 4A

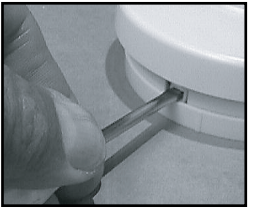

FIGURE 4B

Fonctionnement

Vérification

L'avertisseur de fumée fonctionne une fois que la pile neuve est en place et que la vérification est complétée. Lorsque la cellule du détecteur ionique de l'avertisseur de fumée décèle des produits de combustion, une alarme stridente de 85 décibels retentit jusqu'à ce que la cellule du détecteur soit libérée des particules de fumée.

- Vérifiez l'appareil pour vous assurer qu'il fonctionne adéquatement en appuyant sur le bouton d'essai durant au moins 5 secondes (ou jusqu'à ce que l'appareil retentisse). L'avertisseur retentira si les circuits électroniques, l'alerte sonore et la pile fonctionnent adéquatement. Si l'avertisseur n'émet aucun son, c'est qu'il s'agit d'une défaillance de la pile ou d'un autre problème. N'UTILISEZ PAS une flamme nue pour vérifier votre avertisseur; vous pourriez l'endommager ou allumer des matières combustibles qui provoqueraient un incendie.

ATTENTION: Comme l'avertisseur émet une alarme stridente de 85 décibels, veuillez toujours vous tenir à bout de bras lorsque vous vérifiez l'appareil.

Vérifiez l'avertisseur chaque semaine pour vous assurer qu'il fonctionne adéquatement. L'appareil peut s'avérer défectueux si l'alerte sonore est instable ou faible. Le cas échéant, vous devez le retourner pour qu'il soit réparé (consultez la section Garantie).

REMARQUE: UNE VÉRIFICATION HEBDOMADAIRE DE L'APPAREIL EST REQUISE.

Fonctionnement

Caractéristique du bouton Hush® (arrêt d'alarme)

Modèle **0946CA** seulement:

Les avertisseurs de fumée sont conçus pour réduire les fausses alarmes. En général, la fumée de cigarette ne déclenche pas d'alarme à moins qu'elle soit expirée en direction de l'avertisseur. Les particules de combustion provenant de la cuisson peuvent déclencher une alarme si l'avertisseur est situé à proximité de l'aire de cuisson. Une grande quantité de particules de combustion provient de substances répandues ou de la cuisson au gril. L'utilisation de la hotte filtrante au-dessus de votre cuisinière qui évacue la fumée dehors (type: non recirculation) contribuera également à éliminer ces particules de combustion de la cuisine. Le bouton Hush® s'avère extrêmement utile non seulement pour la cuisine mais pour tout autre endroit de la demeure où de fausses alarmes risquent de se produire.

Le bouton Hush® peut temporairement désensibiliser le circuit de l'avertisseur de fumée pour une durée d'environ 8 minutes. N'utilisez cette fonction qu'en présence d'une situation où vous réalisez que de la fumée déclenchera l'alarme comme lorsque vous cuisinez par exemple.

Lorsque l'avertisseur retentit, vérifiez toujours en premier lieu s'il y a un foyer d'incendie en quelque part. Si tel est le cas, évacuez les lieux et appelez le service d'incendie. Par ailleurs, s'il n'y a aucun feu, passez en revue les directives de la section Emplacements déconseillés pour voir si l'une d'elles serait à l'origine de l'alarme sonore.

L'avertisseur est désensibilisé, lorsque vous appuyer sur le bouton Hush® situé sur le devant de l'appareil. Si la fumée n'est pas trop épaisse, l'alarme sonore cessera immédiatement.

Le témoin lumineux rouge DEL s'allume durant 1,5 seconde à toutes les 8 secondes pour indiquer que l'avertisseur est dans un état temporaire de désensibilisation.

Au bout de ces quelque 8 minutes, l'avertisseur de fumée se remettra automatiquement en marche. Si des particules de combustion demeurent présentes à la suite de cette période de temps, l'avertisseur émettra à nouveau des signaux d'alarme.

Vous pouvez réutiliser la fonction Hush® jusqu'à ce que soit dissipée la cause qui engendre la fumée. Vous pouvez arrêter la période d'arrêt d'alarme (Hush®) en appuyant sur le bouton d'essai.

Fonctionnement

REMARQUE: La présence d'une épaisse fumée annulera la fonction du bouton Hush® et l'avertisseur se mettra à retentir continuellement.

ATTENTION: Avant que vous n'utilisiez le bouton Hush®, vérifiez et identifiez d'où provient l'émanation de la fumée et, en toute circonstance, assurez-vous d'être en présence d'une situation sécuritaire.

Indicateurs DEL

Cet avertisseur de fumée est muni d'un indicateur rouge DEL avec trois modes de fonctionnement.

Témoin lumineux rouge DEL - Clignotant toutes les 40–45 secondes: indique que l'avertisseur de fumée fonctionne adéquatement.

Témoin lumineux rouge DEL - Clignotant: lorsque vous appuyez sur le bouton d'essai ou, encore, lorsque l'avertisseur de fumée décèle des particules de combustion et retentit (signal continu à intervalles réguliers), le témoin rouge DEL clignote rapidement (un clignotement par seconde). Le clignotement rapide et l'alerte sonore émise à intervalles réguliers continuent d'opérer jusqu'à ce que l'air environnant redevienne clair.

Témoin lumineux rouge DEL - Indication du mode Hush® (arrêt d'alarme) (pour le modèle **0946CA** seulement): Le témoin lumineux rouge DEL s'allume durant 1,5 seconde à toutes les 8 secondes pour indiquer que l'avertisseur de fumée est en mode Hush® (arrêt d'alarme).

Mémoire de l'avertisseur (les modèle 0946CA)

Cet avertisseur de fumée a une fonction de mémoire qui vous informera si l'avertisseur a retenti depuis la dernière fois que le bouton d'essai a été appuyé. La mémoire de l'avertisseur se manifeste par le témoin lumineux rouge DEL, qui clignote rapidement lorsque l'on appuie sur le bouton d'essai. La mémoire se réinitialise lorsque le bouton d'essai est relâché.

Entretien

Vérification

ATTENTION: Comme l'avertisseur émet une alarme stridente de 85 décibels, veuillez toujours vous tenir à bout de bras lorsque vous vérifiez l'appareil.

Procédez à une vérification en appuyant sur le bouton d'essai (couvercle frontal) et maintenez la pression durant au moins cinq secondes. Une alerte sonore retentira, si les circuits électroniques, l'alarme sonore et la pile sont en bon état de fonctionner. Si aucun son ne retentit, il s'agit d'une défaillance de la pile ou d'un autre problème. N'UTILISEZ PAS une flamme nue pour vérifier votre avertisseur; vous pourriez l'endommager ou allumer des matières combustibles qui provoqueraient un incendie.

Vérifiez l'avertisseur chaque semaine pour vous assurer qu'il fonctionne adéquatement. L'appareil peut s'avérer défectueux si l'alerte sonore est instable ou faible. Le cas échéant, vous devez le retourner pour qu'il soit réparé (consultez la section Garantie).

REMARQUE: UNE VÉRIFICATION HEBDOMADAIRE DE L'APPAREIL EST REQUISE.

Retrait de l'avertisseur

Pour ôter l'avertisseur de la plaque de fixation, tournez l'avertisseur dans le sens "POUR RETIRER", indiqué par la flèche sur le couvercle frontal. Si le cran de sûreté a été utilisé, reportez-vous à la section Mécanisme de sûreté de l'avertisseur pour consulter les instructions sur le retrait de l'appareil.

Entretien

Cet avertisseur de fumée emploie une pile de 9 V (les types de pile cabone-zinc, alcalin et lithium peuvent être utilisés). Une pile neuve devrait avoir une durée d'un an selon des conditions normales d'utilisation.

Cet avertisseur est muni d'un circuit de contrôle de pile faible. Ce circuit déclenche une alerte à tonalité aiguë qui retentit à environ toutes les 30 à 40 secondes pour une durée minimale de sept (7) jours lorsque la pile s'affaiblit. Si cette situation se présente, remplacez la pile.

La tonalité aiguë qui indique que la pile est faible retentira 20 secondes après le clignotement du témoin lumineux rouge DEL.

Fonctionnement de la chambre de détection de fumée

Cet avertisseur émettra une tonalité aiguë s'il décèle un problème de la chambre de détection de fumée. Cette tonalité retentira environ 10 secondes après le clignotement du témoin lumineux rouge DEL.

N'ayez recours qu'aux piles de 9 V suivantes lorsque vous remplacez la pile:

Type de carbone-zinc	Eveready 1222 Gold Peak 1604S
Type alcalin	Energizer 522 Duracell MN1604 ou MX1604 Gold Peak 1604A Panasonic 6AM6, 6AM-6, 6AM-6PI, 6AM6X ou 6LR61(GA)
Type lithium	Ultralife U9VL-J

Vous pouvez vous procurer ces piles chez votre détaillant local.

AVERTISSEMENT! N'utilisez que les piles indiquées. L'utilisation de piles alternatives risque de nuire au bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée. Par mesure préventive, remplacez la pile au moins une fois l'an ou lorsque vous avancez l'heure au printemps. Consultez les directives inscrites à l'arrière de l'avertisseur lorsque vous procédez à l'installation de la pile.

REMARQUE: UNE VÉRIFICATION HEBDOMADAIRE DE L'APPAREIL EST REQUISE!

Entretien

Nettoyage de l'avertisseur

Cet avertisseur devrait être nettoyé au moins une fois par année.

- Retirez l'avertisseur de la plaque de fixation tel qu'expliqué dans les sections précédentes, avant de commencer à nettoyer l'appareil. Vous pouvez nettoyer l'avertisseur à l'aide d'un dispositif à air comprimé ou d'un boyau d'aspirateur muni d'une brosse souple. Dépendant quel appareil vous employez, soufflez ou aspirez l'air autour du périmètre de l'appareil pour dégager la poussière ou la saleté. La surface extérieure de l'avertisseur peut être nettoyée avec un linge humide et bien essoré (si le linge est trempé, vous risquez que de l'eau pénètre dans l'appareil).
- Dès que vous aurez terminé, réajustez l'avertisseur sur la plaque de fixation, et vérifiez l'appareil en appuyant sur le bouton d'essai. Si le nettoyage ne remet pas l'avertisseur en état de fonctionner normalement, il devrait être remplacé.
- Ne couvrez pas l'appareil de peinture. Celle-ci obstrue les rainures et, par conséquent, affecte la sensibilité des détecteurs pour déceler la présence de fumée. N'essayez jamais de démonter l'appareil ou d'en nettoyer l'intérieur. Un tel geste annulerait votre garantie.

Remplacement de l'avertisseur

La NFPA (Association nationale de protection contre l'incendie – É.-U.) ainsi que Kidde recommandent que le remplacement d'un avertisseur soit effectué à tous les dix ans à partir de la date inscrite sur l'étiquette (située sur le côté de l'appareil).

Incendie - Sécurité

AVERTISSEMENT: Veuillez lire attentivement et entièrement.

- Norme 72 de la NFPA: Lors d'incendies se déclarant dans des demeures résidentielles, la sécurité des personnes dépend principalement de l'avertissement précoce qui les avise de la nécessité de fuir les lieux ainsi que des mesures d'évacuation que les occupants doivent envisager. Dans le cas d'unités de logement, les systèmes d'avertissement d'incendie peuvent réussir à protéger environ la moitié des occupants lors d'incendies qui comportent des risques mortels. Les victimes qui se retrouvent fréquemment dans des conditions où les flammes peuvent les atteindre, qui sont trop âgées ou trop jeunes, ou qui souffrent d'un handicap physique ou mental peuvent être incapables d'évacuer les lieux en dépit d'avertissements précoces qui leur permettraient de fuir. D'autres stratégies doivent être prévues pour secourir ces personnes: plan de protection mis en place et évacuation ou sauvetage assisté.
- Les avertisseurs de fumée sont des appareils à prix abordable qui peuvent hâtivement avertir les gens de la possibilité d'un incendie; la sensibilité des détecteurs a, par ailleurs, ses limites. Les avertisseurs de détection ionique peuvent déceler des particules de feu invisibles (associées aux incendies spontanés) plus tôt que les avertisseurs à cellule photo-électrique. Les avertisseurs de détection à cellule photo-électrique peuvent déceler des particules de feu visibles (associées aux feux couvant à lente allure) plus tôt que les avertisseurs à ionisation. Les incendies résidentiels évoluent de différentes façons et sont souvent imprévisibles. Pour obtenir une protection maximale, Kidde recommande l'installation d'avertisseurs à ionisation et à cellule photo-électrique.
- Un avertisseur fonctionnant à pile nécessite le type de pile spécifié selon l'appareil, doit être en bonne condition et inséré de façon appropriée.
- Les avertisseurs alimentés au CA (fonctionnant sans pile de secours) cesseront d'être sous tension si le courant a été interrompu tel que dans les cas de feux électriques ou d'un fusible défectueux.
- Vérifiez régulièrement vos avertisseurs de fumée pour vous assurer que le fonctionnement des piles et des circuits électroniques de l'appareil soit en bon état.
- Il est impossible qu'un avertisseur de fumée puisse donner les signaux d'alarme habituels si la fumée n'atteint pas les détecteurs de l'appareil. Ainsi, il peut arriver que les avertisseurs de fumée ne détectent pas un incendie se déclarant dans une cheminée, sur les murs, les toits, à l'intérieur d'une pièce dont la porte est fermée ou sur un autre étage.
- Si l'avertisseur est installé à l'extérieur d'une chambre à coucher ou sur un autre étage, il est possible que l'alarme ne puisse réveiller une personne profondément endormie.

- Une personne dont les facultés sont affaiblies par l'alcool ou la drogue peut également ne pas entendre le signal d'alarme de l'avertisseur de fumée. Pour vous munir d'une protection maximale, installez un avertisseur de fumée à l'intérieur de toute aire de sommeil et à chaque étage de votre demeure.
- Bien que les avertisseurs de fumée peuvent sauver des vies en déclenchant des signaux d'alarme hâtifs pour indiquer la présence d'un incendie, ces appareils ne remplacent pas une police d'assurance. Les propriétaires, locateurs et locataires devraient se procurer une couverture d'assurance adéquate afin d'assurer leurs vies ainsi que leurs biens.

Règles de sécurité appropriées

Élaborez un plan d'évacuation et mettez-le en pratique!

- Installez et entretenez des extincteurs d'incendie à chaque étage de la maison sans omettre la cuisine, le sous-sol et le garage. Sachez comment utiliser un extincteur d'incendie avant qu'une situation d'urgence ne se produise.
- Préparez un plan couvrant les étages de votre demeure en y indiquant clairement toutes les portes et fenêtres et prévoyez au moins deux parcours d'évacuation à partir de chaque pièce. Des échelles de secours peuvent s'avérer nécessaires au deuxième étage pour les pièces munies de fenêtres.
- Réunissez tous les membres de la famille et expliquez votre plan d'évacuation, démontrant à chacun comment agir en cas d'incendie.
- Choisissez un lieu de rencontre à l'extérieur de votre demeure où vous vous retrouverez tous, si un incendie se déclarait.
- Veillez à ce que chacun se familiarise avec l'alarme sonore qu'émet l'avertisseur de fumée et formez-les pour qu'ils quittent les lieux dès que ce son retentit.
- Pratiquez des exercices d'évacuation, le jour comme la nuit, au moins à tous les six mois. Assurez-vous que les jeunes enfants entendent l'alarme sonore et que ce son les réveille pour qu'ils puissent suivre le plan d'évacuation prévu. La pratique permet à tous les occupants de mettre votre plan à l'épreuve avant qu'une situation d'urgence ne se produise. Il est possible que vous ne puissiez rejoindre vos enfants avant de fuir les lieux. Il importe que vos jeunes soient bien préparés.
- Des études en cours ont indiqué que les avertisseurs de fumée peuvent ne pas réveiller toutes les personnes qui dorment et qu'il incombe aux personnes capables d'assister les autres d'aider ceux qui ne sont réveillés par la sonnerie d'alarme ou ceux qui sont incapables d'évacuer en toute sécurité la zone sans aide.

Incendie - Sécurité

Procédures d'évacuation relatives à l'avertisseur

- Avertissez les petits enfants qui sont dans la maison.
- Quittez la maison immédiatement en utilisant le plan d'évacuation prévu. Chaque seconde compte! Ne perdez pas de temps à vous couvrir ou à ramasser des objets de valeur.
- En quittant les lieux, n'ouvrez aucune porte intérieure sans en vérifier la surface en premier. Si elle est chaude ou si vous apercevez de la fumée qui s'infiltre autour de la porte, ne l'ouvrez pas. Utiliser plutôt votre sortie alternative. Par ailleurs, si l'intérieur de la porte est tiède, tenez-vous l'épaule appuyée contre celle-ci et entrouvrez-la afin d'être prêt à la refermer aussitôt, si la chaleur et la fumée s'engouffrent dans la pièce.
- Demeurez au ras du sol si l'environnement est enfumé. Essayez de ne pas respirer trop profondément pour éviter l'inhalation de la fumée. Tenez un linge humide (de préférence et si possible) contre votre bouche et respirez tel qu'indiqué.
- Une fois que vous serez à l'extérieur, dirigez-vous vers le lieu de rencontre convenu et assurez-vous que tout votre entourage s'y trouve réuni.
- Allez chez un(e) voisin(e) pour appeler le service d'incendie. Ne faites pas cet appel depuis votre résidence.
- Ne retournez pas à l'intérieur de votre demeure avant que les dirigeants du service d'incendie ne vous donnent le feu vert.
- Tel que l'indique la norme 72 de la NFPA, il existe des situations où l'avertisseur de fumée peut ne pas être efficace pour vous protéger contre le feu. En voici des exemples:
  - Fumer au lit.
  - Laisser des enfants sans supervision.
  - Utiliser des liquides inflammables tels que la gazoline pour tout nettoyage.

Information de la NRC

Afin de permettre la détection des produits de combustion visibles et invisibles, les avertisseurs de fumée à ionisation se servent d'une minuscule quantité d'un élément radioactif dans la chambre de détection où cet élément y est contenu en toute sécurité. Aucun réglage ni entretien n'est exigé. Cet avertisseur de fumée se conforme à toutes les normes du gouvernement ou les dépasse. Il a été fabriqué et distribué sous licence de la NRC (Nuclear Regulatory Commission) aux États-Unis.

Recommandations supplémentaires

La NFPA (Association nationale de protection contre l'incendie – É.-U.) transmet les informations suivantes en vertu de la norme 72:

Détection de fumée. Quand cela est prescrit par les lois, codes ou normes applicables pour le local prescrit, les avertisseurs de fumée à signal simple et multiple doivent être installés comme suit : (1) Dans toutes les chambres à coucher, exception : les avertisseurs de fumée ne doivent pas être prescrits dans les chambres des habitations existantes de une et deux familles. (2) À l'extérieur de chaque zone de chambre à coucher, dans le voisinage immédiat des chambres. (3) À chaque niveau de l'unité d'habitation y compris les sous-sol, exception : dans les unités d'habitation existantes pour une et deux familles, les avertisseurs de fumée alimentés par des piles sont permis.

Détection de fumée – Est-il souhaitable d'avoir plus d'avertisseurs de fumée?

Nombre requis d'avertisseurs de fumée (tel qu'illustré aux figures 1A et 1B): Le nombre requis d'avertisseurs de fumée peut ne pas fournir une protection d'alerte précoce et fiable en ce qui concerne les pièces isolées par une porte des pièces protégées par le nombre requis d'avertisseurs de fumée. Pour cette raison, il est recommandé que le ou la responsable de la famille songe à installer des avertisseurs de fumée supplémentaires, afin de sécuriser davantage ces pièces non protégées.

Ces endroits additionnels incluent le sous-sol, les chambres à coucher, la salle à manger, la salle de chauffage, la pièce où se situe le panneau électrique et les corridors qui ne sont pas protégés par le nombre requis d'avertisseurs de fumée. Par ailleurs, l'installation d'avertisseurs de fumée dans la cuisine, le grenier (habitable ou non) ou le garage n'est habituellement pas recommandée dû au fait que ces lieux, de par leur utilisation, peuvent occasionnellement engendrer des conditions pouvant nuire au fonctionnement de l'appareil.

Les avertisseurs devraient être installés conformément à la norme 72 de la NFPA (Association nationale de protection contre l'incendie), Batterymarch Park, Quincy, MA 02269.

Avisez votre service d'incendie local ainsi que votre compagnie d'assurance dès que vous aurez installé vos avertisseurs de fumée.

Garantie

Si vous avez l'impression, suite à la lecture de ce manuel, que votre avertisseur de fumée est défectueux de quelque façon que ce soit, ne manipulez pas l'appareil. Rendez-vous au magasin où vous avez acheté l'avertisseur pour le faire remplacer. Dans la majorité des cas, c'est la façon la plus rapide d'échanger votre appareil. Sinon, vous pouvez le retourner à Kidde pour le faire réparer. Communiquez avec le service à la clientèle Kidde, si vous avez des questions à formuler, au 1-800-880-6788.

Garantie limitée de 5 ans

Kidde garantit à l'acheteur original que le présent avertisseur de fumée (à l'exception de la pile) sera exempt de tous défauts de fabrication et de matériaux ou de conception si l'avertisseur est utilisé dans des conditions normales pour une durée de cinq ans à compter de la date d'achat. Au titre de cette garantie, l'obligation de Kidde se limite à réparer ou à remplacer, sans qu'aucuns frais ne soient imputés à l'acheteur, l'avertisseur de fumée ou toute pièce s'avérant défectueuse quant aux matériaux, à la fabrication ou à la conception du produit, à condition d'envoyer l'avertisseur avec la preuve de la date d'achat, en vous acquittant des frais postaux pour l'aller et le retour, à Kidde Canada Inc., P.O. Box 40, Apsley, ON K0L 1A0. (Tél.: 1-800-880-6788).

La présente garantie n'est pas valable si l'avertisseur a été endommagé, modifié, altéré ou soumis à un usage abusif ou, encore, s'il fait défaut de fonctionner dû à un entretien impropre ou à une alimentation électrique inadéquate (CA ou CC) après la date d'achat.

La responsabilité de Kidde ou de la société mère ou de ses filiales, résultant de la vente de cet avertisseur de fumée ou au titre de cette garantie limitée n'excédera pas, en aucun cas, le coût de remplacement de cet avertisseur de fumée; en aucun cas, Kidde ou la société mère ou ses filiales ne seront tenus responsables de toute perte ou dommage indirects encourus suite à la défaillance de cet avertisseur de fumée ni d'une rupture de cette garantie ou de toute autre garantie, expresse ou implicite, même si la perte ou le dommage est survenu à cause de la négligence ou faute de la compagnie.

Puisque certaines provinces interdisent de restreindre la durée d'une garantie implicite, l'exclusion ou la restriction des dommages indirects ou accessoires, les restrictions ou exclusions mentionnées ci-dessus ne s'appliquent pas nécessairement à vous. Bien que cette garantie vous donne des droits spécifiques, vous pouvez en avoir d'autres selon la province dans laquelle vous habitez.

En outre et en ce qui concerne la pile de ce produit, Kidde ne procure aucune garantie, expresse ou implicite, écrite ou verbale, incluant une garantie de qualité marchande ou de convenance relative à un usage particulier.

Cette garantie ne peut faire l'objet de modifications quelconques, sauf dans le cas d'une entente écrite signée par les deux parties impliquées aux présentes.

Notes